



SYNTHESE

Le conseil municipal s'est réuni le 27 octobre 2010 la présidence de Monsieur RAILLARD Jean Luc en mairie de SEMOUTIERS

Secrétaire : **Mme DROUHIN Isabelle**
Absents excusés : **Mme LEROY FLOUVAT a donné pouvoir à M. RAILLARD J.L**
M. BROUANT J. L a donné pouvoir à M. AHLRICHS Norbert
M. GOYARD J. Claude a donné pouvoir à M. COLLIN J. Pierre
M. LAMONTRE Michel

I. DESTINATION DES COUPES 2011

Après exposé de Monsieur le Maire le Conseil Municipal de la destination des coupes n°9 (3ha46) et 19 (3ha50) de la forêt communale.

Les garants restent inchangés : M. RAILLARD J.L ; M. COLLIN J.P ; M. GOYARD J.C

Délais à respecter : abattages : 15 avril vidanges : 30 septembre

II. SODEXHO

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition SODEXHO relative au nouveau tarif qui sera appliqué au 1^{er} novembre 2010. Le prix du repas passe de 3.829 TTC à 3.901 TTC.

III. POINT SUR L'EAU DE MON TSAON

Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller le compte rendu de la réunion du 24 septembre 2010 relative à la validation des étapes nécessaires à la poursuite de la démarche engagée sur le projet d'alimentation d'eau de la commune de MONTSAON.

Une réunion d'information à la population sera programmée à MONTSAON en 2011. Les habitants seront avisés par la commune.

IV. PRIX DES AFFOUAGES

Monsieur le Maire souligne que le prix des affouages est de 10 € depuis 2002. Après discussion le Conseil Municipal décide de porter le prix à 15 € à partir du 1^{er} novembre 2010.

V. C.C.A.S

Le Conseil Municipal demande de supprimer le C.C.A.S et de reporter le solde sur le budget principal.

Investissement = 76.22 € Fonctionnement = 1232.57 €. Total : 1308.79 €

Le Conseil Municipal accepte et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de réaliser cette opération.

VI. DECISION MODIFICATIVE POUR AMORTISSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder à de diverses modifications des délibérations relatives à l'eau et à l'assainissement de MONTSAON, l'assainissement de SEMOUTIERS et sur le BP 2010.

Après examen et vote le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de procéder à ces divers jeux d'écritures.

VII. VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la vente de bois de Joinville les parcelles 22 et 24 de la forêt communale de SEMOUTIERS ont trouvés preneur

VIII. CHASSE

Monsieur le Maire indique aux Conseillers, que suite à la renonciation des chasseurs locaux de relouer la forêt communal, il a reçu 7 propositions pour la location de ces bois.

Aucune proposition écrite n'a été réalisée. Toutefois 5 personnes se sont présentées et ont demandé à visiter la forêt.

1^{er} critère : Mise en location trop tardive pour la saison 2010/2011

2^e critère : la baraque de chasse n'est pas encore opérationnelle pour les chasseurs venant de l'extérieur .

Monsieur le Maire rappelle le montant du loyer que réglait l'ancien adjudicataire et le nouveau loyer qu'il lui était proposés.

Le Conseil Municipal décide de laisser la forêt « en repos » pour la saison 2010/2011 et se propose de revoir le dossier en mars 2011.

IX. REDEVANCE SUR DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération fixant le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics du transport et de distribution d'électricité. Le Conseil Municipal accepte et donne pouvoir à Monsieur le Maire.

X. MONTANT PVR (assainissement, France Télécom, etc)

Cet ordre du jour sera réexaminé lors d'une prochaine réunion.

XI. POINT SUR GINGER 21

Monsieur le Maire distribue chaque conseiller les divers documents délivrés par le Cabinet GINGER relatifs aux travaux sur le réseau d'assainissement de SEMOUTIERS MON TSAON et indique que les travaux vont débutés prochainement.

XII. 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à MON TSAON : dépôt de gerbe au monument aux morts à 11 heures qui sera suivi du verre de l'amitié. Une délégation du 61^e RA sera présente ainsi que les enfants de nos écoles.

Venez nombreux.

XIII. BRIGADES VERTES

Le Conseil Municipal décide de faire appel aux brigades vertes de la Communauté de Communes du Pays Chaumontais afin d'intervenir sur Montsaon.

XII. QUESTIONS DIVERSES

- Agents communaux : Monsieur le Maire fait le point sur la situation des agents
- Panneaux solaires : Monsieur le Maire fait le compte rendu sur cette opération
- Ecole : la chaudière du groupe maternelle cantine salle de garderie informatique devra être changée
- Gens du voyage :

Monsieur le Maire fait le bilan sur la venue des gens du voyage, souligne que le site est choisi directement **par l'Etat** et que la commune n'a pas d'avis à émettre.

Monsieur le Maire félicite les services ayant participé à la bonne organisation de cette manifestation (gendarmerie ; police ; service de secours ; préfecture ; entreprises privées ayant participé à cette organisation) mais souligne que la commune de Montsaon et les environs ont de nouveaux subi un manque d'hygiène important et souhaite que ce problème soit réellement pris en compte !!!! Il est inutile de procéder à l'installation de WC s'ils ne sont pas utilisés !!!!!!! Chaque caravane en est équipée.

IMPORTANT

Une réunion aura lieu en Mairie de Semoutiers **le lundi 22 novembre 2010 à partir de 14 h**. Cette réunion « Les Ateliers du Bien Vieillir » concerne les personnes de plus de 55 ans et aura pour thème « **votre santé a de l'avenir** »

Des notices d'information sont à votre disposition en Mairie aux heures de permanence.

LA MUNICIPALITE SOUHAITE LA BIENVENUE A :



STANISLAS TAGAUX né le 17 AOUT 2010 et félicitation à Christopher TAGAUX et Aline CLAUDEL